

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

	ACQUEREUR
IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION - MAISON	
De 0 à 50 000 €	5 500 € TTC
De 50 001 à 75 000 €	6 500 € TTC
De 75 001 à 90 000 €	7 500 € TTC
De 90 001 à 125 000 €	8 500 € TTC
De 125 001 à 150 000 €	9 500 € TTC
De 150 001 à 175 000 €	10 500 € TTC
De 175 001 à 200 000 €	11 500 € TTC
De 200 001 à 225 000 €	12 500 € TTC
De 225 001 à 250 000 €	13 500 € TTC
De 250 001 à 275 000 €	14 500 € TTC
De 275 001 à 300 000 €	15 500 € TTC
Au-delà de 300 001 €	5 % TTC du prix de vente
TERRAIN - ENTREPOT	
TCForfait	10% TTC
FORFAIT STATIONNEMENT - GARAGE	
Forfait	3 000 € TTC
IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL	
Forfait	7% TTC du prix de vente net vendeur
LOCAUX COMMERCIAUX	
Forfait	10% TTC du montant de la cession
FONDS DE COMMERCE	
Forfait	10% TTC du montant de la cession

SYNDIC DE COPROPRIETE

IMMEUBLES D'HABITATION	
Suivant le nombre de lots, la nature et la catégorie de l'immeuble, les annexes et les différents services	De 150 € à 300 € TTC avec un forfait minimum de 2 000 €
Tarif à la vacation	57 € à 83 € TTC/ Heure
Honoraires sur travaux	de 0.5% à 3% HT selon le montant
Honoraires Pré-état daté	200 € TTC
Honoraire état daté	370 € TTC
IMMEUBLES COMMERCIAUX	
Convention selon l'importance des surfaces et des services	

LOCATION

	BAILLEUR	PRENEUR
LOCAUX COMMERCIAUX		
1 ^{ère} location	GRATUIT	20 % TTC du loyer HT de la 1 ^{ère} année
Cession / droit au bail	GRATUIT	12% TTC du montant HT de la cession avec un minimum de 10 000 €
Renouvellement de bail	GRATUIT	10 % TTC du loyer annuel de la 1 ^{ère} année
LOCAUX D'HABITATION		
Honoraires liés à la mise en location (frais de visite, de constitution du dossier de location et de la rédaction du bail (décret du 1.8.14 ; art : 1 et 2))	Autre Zone 8 € TTC /m² de surface habitable	Autre Zone 8 € TTC/m² de surface habitable
	Zone Tendue 10 € TTC/m² de surface habitable	Zone Tendue 10 € TTC /m² de surface habitable
Honoraires d'état des lieux d'entrée (décret du 1.8.14 : art 2)	3 € TTC/m² de surface habitable	3 € TTC/m² de surface habitable
Renouvellement de bail	350 € TTC	350 € TTC

GÉRANCE

	PREMIUM	SERENIUM
HONORAIRES DE GESTION	6,48 % TTC	8,04 % TTC
	SUR TOUTES LES SOMMES ENCAISSEES SAUF DG	
ASSURANCE LI	2,40%	2,40%
ASSURANCE DI	0,40 %	0,40 %
PAIEMENT DES REVENUS	TRIMESTRE	MENSUEL
DUREE DU MANDAT	3 ANS	3ANS
GESTION TECHNIQUE		
Travaux d'entretien courant	Inclus - Accord du propriétaire pour tout montant <u>supérieur</u> à 200 € TTC	
Travaux supérieurs à 350 €	50 € TTC	INCLUS
Gestion des sinistres	120 € TTC	INCLUS
AUTRES PRESTATIONS		
Gestion d'un contentieux loyer	120 € TTC	INCLUS
Gestion d'un contentieux locataire	120 € TTC	INCLUS
Aide à la déclaration de revenu foncier	30 € TTC	30 € TTC
NOUVELLE MISE EN LOCATION	Tarif applicable au moment de la mise location	